

**Information aux usagers :** Le DSRC OncoPaca-Corse décline sa responsabilité concernant les contenus publiés sur d'autres sites web prétendant être liés à notre structure ou utilisant sans autorisation, en tout ou partie, nos dénominations, noms de domaine et marques "OncoPaca" et "OncoPaca-Corse".



# Lancement du site « Mon sport santé Paca » : Trouvez l'activité physique adaptée à votre santé !

**Thématique:**

[Information Ville Hôpital](#)

**Type de document:**

[Communiqués, dossiers de presse](#)

**Profil:**

[Acteurs de Santé de Ville](#)

[Médical - Oncologie](#)

[Paramédical](#)

[Patients, proches, aidants](#)

**Mot(s) clef(s):**

[Communiqués, dossiers de presse](#)

**Sous-titre du document:**

ARS Paca

**Description:**

L'Agence régionale de santé (ARS) Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca), en collaboration avec la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, lance Mon Sport Santé Paca, site internet cartographique permettant de visualiser les offres de pratique d'activités physiques et sportives destinées aux personnes atteintes de maladies chroniques\* sur toute la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'objectif de ce site est double. Il permet :

aux médecins traitants de pouvoir orienter leurs patients en fonction des compétences d'encadrement présentes ;

aux patients de pouvoir trouver à proximité de leur domicile, une activité physique adaptée à leur état de santé.

**Illustration en remplacement:**

**Lancement du site  
« Mon sport santé Paca » :  
Trouvez l'activité physique  
adaptée à votre santé !**

Marseille, le 17 octobre 2018.

L'Agence régionale de santé (ARS) Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca), en collaboration avec la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, lance Mon Sport Santé Paca, site internet cartographique permettant de visualiser les offres de pratique d'activités physiques et sportives destinées aux personnes atteintes de maladies chroniques\* sur toute la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La loi de modernisation de notre système de santé a introduit en 2016 la possibilité, pour le médecin traitant, de prescrire une activité physique aux personnes souffrant d'une affection de longue durée (ALD). Cette mesure concerne 10 à 11 millions de Français atteints d'ALD et plus largement, les 20 millions de personnes atteintes de maladies chroniques.

L'objectif de ce site est double. Il permet :

- aux médecins traitants de pouvoir orienter leurs patients en fonction des compétences d'encadrement présentes ;
- aux patients de pouvoir trouver à proximité de leur domicile, une activité physique adaptée à leur état de santé.

Deux types d'offres de pratique ont été recensés sur la cartographie, par les structures s'engageant par la signature d'une charte à respecter un cahier des charges précis, en particulier s'agissant des compétences d'encadrement et des qualifications :

- **Les pratiques d'« activité physique adaptée et personnalisée » (APAP) :** à but thérapeutique, sont destinées spécifiquement à des personnes atteintes de maladies chroniques, au sein d'un groupe restreint. Ces activités sont progressives, adaptées à la personne dans sa globalité et sécurisées. Les programmes proposés prévoient une évaluation physique et motivationnelle. Des liens formalisés sont établis entre l'intervenant sportif et le soignant durant la phase de réalisation de ces programmes.
- **Les pratiques « Sport Santé Bien-Être » (SSBE) :** à visée bien-être (forme / qualité de vie / lien social...) sans prétention thérapeutique. Elles peuvent accueillir des personnes atteintes de maladies chroniques sans limitations fonctionnelles ou avec des limitations minimales, suffisamment autonomes pour s'adapter à un niveau général de groupe.

La consultation du site est gratuite et ouverte à tous. Rendez-vous sur <https://paca.sport.sante.fr> pour découvrir les offres de pratique d'activités physiques et sportives adaptées à votre santé ou à celle de vos patients !

Contact Mon Sport Santé :

[contact@paca-sport-sante.fr](mailto:contact@paca-sport-sante.fr)  
06 58 777 442

Contact ARS :

[pascale.licari@ars.sante.fr](mailto:pascale.licari@ars.sante.fr)  
04 13 55 81 24

*\*qu'elles soient ou non en affection de longue durée, mais aussi à des personnes en situation d'obésité et à celles souffrant de troubles de la santé mentale.*



**Date de mise en ligne:**

Mardi, octobre 30, 2018

**Date de fin de mise en ligne :**

Mardi, octobre 17, 2028

**Fichier:**

 [2018-10-17\\_cp\\_lancement-mon-sport-sante-paca.pdf](#)

**Date de parution:**

Mercredi, octobre 17, 2018